



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

GERER LES MIGRATIONS DANS L'INTERET DE TOUS

**MIGRATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT EN
AFRIQUE (MIDA)**

DOCUMENT SUR LA STRATEGIE GENERALE DU MIDA



Projets MIDA en cours dans le monde

Siège:

17 route des Morillons • C.P. 71 • CH-1211 Genève 19 • Suisse
Tél: +41.22.717 91 11 • Fax: +41.22.798 61 50 • E-mail: hq@iom.int • Internet: <http://www.iom.int>

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION.....	2
II.	LES REALISATIONS DU PROGRAMME RQAN.....	2
III.	MIGRATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE (MIDA).....	2
	III.1. Les avantages, les innovations et les principaux accomplissements du MIDA.....	3
	III.2. Le MIDA dans les agendas régionaux et internationaux.....	4
	III.3. L'état actuel du Programme MIDA	5
IV.	NOUVELLES PERSPECITVES POUR LE PROGRAMME MIDA.....	5
V.	RECOMMANDATIONS POUR LA FUTURE PLANIFICATION DES PROJETS MIDA.....	111
	V.1. Recommandations de travail au niveau national.....	122
	V.2. Recommandations de travail au niveau régional.....	15
	V.3. Recommandations internes à l'OIM	166
VI.	CONCLUSION.....	18
VII.	ANNEXE 1: LES ENSEIGNEMENTS TIRES DU RQAN.....	19

I. Introduction

Après avoir mené des opérations dans le monde entier pendant plus d'un demi-siècle, l'OIM est devenue la principale organisation internationale œuvrant au côté des migrants et des gouvernements à la recherche de solutions humaines aux questions migratoires. L'OIM a rapidement reconnu que la migration internationale devait promouvoir la coopération et le développement. Aujourd'hui, cet axe « Migrations et développement » occupe une place importante dans les différents programmes et politiques de l'OIM. Pendant des années, les programmes de retour et de réintégration de nationaux qualifiés menés par l'OIM en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont accompagné le développement social et économique des pays en développement, en mettant à leur disposition des ressources humaines qualifiées pour limiter les effets négatifs de l'exode des cerveaux.

L'OIM collabore avec les gouvernements des pays d'origine pour identifier et sélectionner les candidats ayant les compétences requises, pour financer leur retour et les aider à se réintégrer dans leur environnement professionnel et privé, contribuant ainsi à la reconstruction et au renforcement des ressources humaines dans les secteurs prioritaires pour faire face aux défis économiques, sociaux, éducatifs et de santé des pays en développement

II. Les réalisations du programme RQAN

Dans le contexte des conventions Lomé II, III & IV, l'OIM a lancé en 1983 le Programme de retour et de réintégration de nationaux africains qualifiés (RQAN) financé par la Commission de la Communauté économique européenne (CEE). Grâce à ce programme, plus de 2000 ressortissants africains hautement qualifiés ont pu regagner 41 pays d'Afrique pour y exercer leur profession et partager leur savoir. En outre, 2565 étudiants boursiers ont été assistés à travers d'autres programmes financés par l'Union Européenne. Ces étudiants qualifiés ont ramené avec eux leurs compétences, essentiellement dans les domaines administratif, juridique et social, (27 %), la santé publique et l'éducation (17 %), les sciences de l'ingénierie (15 %) et le management (11 %). Ces compétences ont été mises à la disposition de secteurs socio-économiques clés.

III. Migrations pour le Développement en Afrique (MIDA)

À partir des enseignements tirés du RQAN et des recommandations qui ont été adoptées lors des différentes réunions¹, l'OIM a lancé en 2001 à Libreville, au Gabon, un nouveau programme intitulé « Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) ».

Le MIDA est un programme de renforcement des capacités institutionnelles axé sur la demande. Il a pour objectif général de

¹ Pour plus de détails, voir annexe 1

favoriser le renforcement de la capacité des gouvernements à réaliser leurs objectifs de développement par le transfert des compétences pertinentes et des ressources financières et autres des Africains de la diaspora.

En collaboration avec les gouvernements des pays africains participants, les pays d'accueil, la société civile, le secteur privé ainsi que les pays donateurs et autres institutions, le MIDA a pour buts principaux :

1. D'identifier les besoins en compétences dans les secteurs économiques prioritaires des pays ciblés.
2. D'identifier les compétences et les ressources disponibles au sein de la diaspora.
3. De mettre en corrélation les besoins identifiés des pays ciblés et les compétences appropriées et autres ressources des Africains de la diaspora afin de les encourager à contribuer plus efficacement au développement de leurs pays d'origine.
4. D'explorer les voies les plus avantageuses pour canaliser et investir les fonds transférés par les migrants pour le développement des pays d'origine, et de recommander la création d'un environnement favorable pour de tels investissements.
5. De créer des synergies entre les gouvernements au niveau national et local (régions et municipalités), la société civile, les institutions académiques et de recherche (par exemple les fondations Ford et Rockefeller), les associations africaines, le secteur privé, et les partenaires au développement en vue d'un soutien conjoint durable à la mise en oeuvre du programme MIDA.

III.1. Les avantages, les innovations et les principaux résultats du MIDA:

1. Le MIDA vise à faire participer toutes les parties prenantes des pays du Nord comme du Sud (gouvernements, secteur privé, société civile et Africains de la diaspora) afin d'élargir l'appropriation du programme.
2. Le MIDA vise à établir un dialogue et à développer un partenariat entre pays d'origine et pays d'accueil en ce qui concerne la mobilisation et l'utilisation des diasporas. Il tient compte d'une part du besoin de personnel hautement qualifié dans certains secteurs dans les pays développés et d'autre part du souci d'atténuer les effets de l'exode croissant des cerveaux à partir du continent africain.

3. Le MIDA s'appuie sur la notion de **mobilité** des personnes et des ressources. Le programme n'implique pas le retour systématique des migrants.
4. Le programme MIDA prévoit divers mécanismes souples et novateurs pour le transfert des compétences. Il peut s'agir de transferts temporaires, séquentiels (répétés) ou virtuels qui dépendent de plus en plus des nouvelles technologies de l'information pour faciliter le transfert des compétences.
5. Le MIDA respecte l'identité duelle des Africains de la diaspora en leur offrant la possibilité de contribuer au développement de leur pays d'origine sans renoncer aux postes et aux droits qu'ils ont acquis dans les pays d'accueil.
6. MIDA est un programme basé sur la demande. Il vise à assurer que le transfert des individus hautement qualifiés ou autres ressources est canalisé de façon à satisfaire les conditions de développement et les besoins prioritaires des pays d'origine. À cet égard, le MIDA adopte la planification de développement et les approches sectorielles conçues en fonction des besoins des pays d'origine (par exemple : santé publique, éducation, développement du secteur privé, renforcement des capacités nationales).
7. Le MIDA encourage l'utilisation efficace et volontaire des rapatriements de fonds effectués par les migrants pour le développement des pays d'origine. À cet effet, il recourt à des initiatives favorisant les méthodes rentables et fiables de rapatriement et favorise la mise en commun des fonds rapatriés dans des réserves de capitaux destinés au développement et à l'investissement.
8. Le MIDA vise à renforcer la capacité du secteur privé dans les pays d'origine avec la contribution des Africains de la diaspora à travers la création de petites et moyennes entreprises (PME) et d'emplois
9. Le MIDA soutient la participation active des femmes à un environnement économique et social favorisant l'équilibre entre les sexes, renforçant ainsi leur rôle dans les secteurs socio-économiques de leurs pays.

III.2. Le MIDA dans les agendas régionaux et internationaux

Tandis que pour beaucoup de pays d'origine engager leur diaspora est devenu un souci prioritaire, et même si les pays d'accueil reconnaissent de plus en plus le potentiel de la migration pour le développement, il y a toujours un besoin aigu d'action concrète. Parmi les programmes existants, MIDA est le programme qui établit réellement le lien entre la

politique et la pratique dans ce domaine, et a reçu un large soutien de la communauté régionale et internationale depuis sa conception.

L'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a approuvé le programme MIDA lors de la 74^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de juillet 2001, à Lusaka (Zambie) et a adopté une décision² demandant à l'OIM « d'aider les pays africains à faciliter le retour de leurs nationaux expatriés qualifiés et à promouvoir le programme MIDA ».

Les Communautés économiques régionales (CER), telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) et le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA), ainsi que d'autres organisations régionales (par exemple la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) et l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont entrepris, avec l'OIM, de mettre en place des partenariats visant à renforcer les liens entre la migration et le développement en Afrique.

La communauté des donateurs ainsi qu'un grand nombre d'organisations et d'agences multilatérales (Banque islamique de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du travail, Banque Mondiale) ont manifesté leur intérêt au MIDA comme programme d'appui au développement, et travaillent étroitement avec l'OIM pour renforcer l'impact positif de la migration sur le développement.

III.3. L'état actuel du programme MIDA

La traduction du concept initial du MIDA dans des projets opérationnels a été considérablement facilitée par le dynamisme avec lequel ils ont été adoptés par les pays africains bénéficiaires. Fin 2001, un projet pilote couvrant la région des Grands Lacs a été lancé en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda grâce au financement du gouvernement belge. D'autres ont suivi, notamment pour la Guinée, le Ghana, la Sierra Leone et l'Ethiopie avec la participation d'autres partenaires européens, tels que l'Italie, les Pays Bas, le Royaume-Uni ainsi que des Etats-Unis. Jusqu'à présent, six projets sont en cours d'exécution et 27 propositions de projet MIDA ciblant des pays dans les quatre sous-régions de l'Afrique subsaharienne ont été élaborées en collaboration étroite avec les gouvernements des pays d'origine et les diasporas dans les pays d'accueil. Plusieurs propositions sont actuellement à l'étude auprès de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

IV. Nouvelles perspectives pour le MIDA.

² CM/Dec. 614 (LXXIV) sur «la formulation d'un cadre stratégique pour une politique migratoire en Afrique »

1. **Elargir le MIDA à d'autres régions** : la migration est un phénomène global. Beaucoup de régions dans le monde sont affectées par l'émigration de leurs ressortissants hautement qualifiés. Les rapatriements de fonds effectués par les migrants représentent un large pourcentage du PIB dans beaucoup de régions (par exemple, 2.5% en Asie du sud, 1.3% en Asie de l'Est et le Pacifique et 1.5% en Amérique latine et dans les Caraïbes).

L'expérience du MIDA montre que ce programme permet aux pays d'origine d'impliquer leur diaspora dans les politiques de développement. Par conséquent, l'OIM cherche à élargir ou à développer des programmes similaires dans d'autres régions affectées par la fuite des compétences telles que l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Cependant, il est important de noter que le MIDA a été développé sur la demande et essentiellement sur le principe d'appropriation. Son élargissement ne pourra se faire que si les pays concernés souscrivent à cette approche. Par conséquent, l'IOM doit établir un dialogue ouvert aussi bien avec les gouvernements qu'avec les organisations représentatives afin de les encourager à approuver et à intégrer le concept du MIDA dans leurs programmes de développement. Les principales organisations qui peuvent être approchées à cet égard sont les suivantes :

- **En Asie** : la banque asiatique de développement (ADB), l'association des nations asiatiques du sud-est (ASEAN) ; et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP).
- **En Amérique latine et dans les Caraïbes** : la banque interaméricaine de développement (IADB), l'organisation des états américains (OAS), le système économique latino-américain (SELA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC), ainsi que la Communauté des Caraïbes (CARICOM)

2. Renforcer le principe de l'appropriation du MIDA: Le programme MIDA doit appartenir aux pays et l'OIM ne doit jouer qu'un rôle de facilitation et de soutien. Par conséquent, l'OIM doit s'assurer que les pays bénéficiaires sont activement impliqués dès le début dans toutes les activités liées au MIDA. À cet égard, il est très important de nommer des coordonnateurs nationaux dans les pays bénéficiaires et de faire participer les ressortissants dans la structure de gestion des projets MIDA. Par ailleurs, l'OIM doit renforcer la contribution de toutes les autres parties prenantes dans les pays d'origine et d'accueil, en particulier les migrants de la diaspora ainsi que la communauté des donateurs.

3. Encourager les organisations régionales à inclure le MIDA dans leur stratégie de développement: L'approbation et

l'appropriation du MIDA par des organisations régionales tels que l'Union africaine (UA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA), l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ainsi que les communautés économiques régionales telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) , la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) sont essentielles pour la pérennité du MIDA. Il en va évidemment de même dans les autres régions avec les organismes correspondants.

La coopération et la coordination régionales à cet égard aideront à :

- Éviter la duplication ou le chevauchement avec d'autres projets régionaux.
- Favoriser l'harmonisation régionale des politiques sur la diaspora.
- Fournir un cadre d'échange inter-régional d'expertise à travers la promotion de la connaissance intra-régionale et du dialogue ainsi que la création de centre africain d'expertise.
- Encourager les efforts conjoints pour faire face aux défis et aux problèmes communs dans une sous-région, et
- Elaborer des initiatives qui atténuent l'exode des cerveaux dans les pays africains par la circulation inter-régionale des compétences.

4. Renforcer le dialogue avec les pays d'accueil: la participation active des pays d'accueil au MIDA représente un élément clé pour le succès du programme. L'OIM doit favoriser et élargir le dialogue avec les pays d'accueil pour atteindre les buts suivants :

- Engager les pays d'accueil dans leurs efforts pour s'assurer que la migration contribue au développement
- Encourager les pays d'accueil à adopter une approche plus souple dans leur politique migratoire, en mettant l'accent sur la mobilité des migrants. C'est une condition préalable pour permettre aux migrants de maintenir et renforcer les liens avec leurs pays d'origine et de contribuer efficacement au processus de développement sans perdre les droits qu'ils ont acquis dans les pays d'accueil.

En outre, il est important de prendre en considération que la participation des migrants au processus de développement de leurs pays d'origine ne se situe pas seulement au niveau national, mais également au niveau local. Par conséquent il est crucial que les efforts de l'OIM pour favoriser le dialogue avec les pays d'accueil et les pays d'origine, aillent au-delà des gouvernements pour inclure également les autorités locales (régions et municipalités). En effet, cette approche pourra contribuer à encourager le développement de la coopération décentralisée.

- 5. Garantir la pérennité du programme MIDA:** Un des principaux indicateurs de réussite du programme MIDA est sa pérennité. L'OIM et les pays concernés doivent faire des efforts, en collaboration avec toutes les autres parties prenantes (par exemple, le secteur privé, la société civile, et les Africains de la diaspora), pour assurer la pérennité du MIDA.

À cet effet l'OIM doit :

- Recommander l'inclusion du MIDA dans les programmes nationaux de développement et dans les stratégies de réduction de la pauvreté.
- Renforcer les capacités techniques des pays à travers le programme MIDA, et leur offrir la possibilité d'apprendre, d'appliquer et d'institutionnaliser les principes du programme. Ceci peut être réalisé en encourageant la participation active des institutions partenaires dans l'apprentissage, l'application et l'intégration de toutes les techniques de programme.

Les pays bénéficiaires doivent :

- Travailler pour créer un environnement favorable qui stimule le retour des migrants et encourage les membres de la diaspora à investir et contribuer à la reconstruction et au développement de leurs pays d'origine.
- Entreprendre des initiatives à la base qui maintiennent et renforcent les liens entre les membres de la diaspora et leurs pays d'origine. Ils doivent s'efforcer de renforcer leur développement économique, les investissements nationaux dans l'innovation, la recherche et le développement (R&D), ainsi que les systèmes éducatifs et stimuler le développement des technologies de l'information et de communication (ICT).

- 6. Améliorer la gestion des rapatriements de fonds pour le développement:** les transferts de fonds effectués par les migrants représentent un des éléments les plus importants par lesquels les migrants contribuent au processus de développement de leurs pays d'origine. L'OIM a un rôle important en conseillant la gestion efficace des remises pour réaliser les objectifs de développement. Pour cela, l'OIM doit entreprendre les activités suivantes :

- développer des projets pilotes qui aident à canaliser les fonds transférés en faveur de projets de développement à caractère communautaire dans les pays ciblés
- inventorier et étudier les différentes approches qui ont été tentées pour gérer les remises plus efficacement et pour voir si l'une d'entre elles peut être reproduite dans le cadre du programme MIDA
- Préconiser le développement de mécanismes pour réduire les coûts liés à l'envoi des remises et minimiser les barrières

au transfert officiel des fonds. Il faut également aider également les membres de la diaspora qui veulent investir dans leurs pays d'origine à obtenir des micro-crédits par le biais des institutions locales à des tarifs et à des conditions préférentielles.

- 7. Maintenir une collaboration étroite avec les associations et les réseaux de la diaspora** : les associations jouent un rôle important en gardant contact avec les ressortissants à l'étranger. Souvent elles sont les principales partenaires à même de recueillir des informations sur l'expertise et les ressources des migrants susceptibles de participer au MIDA. Ces associations peuvent faciliter le transfert de la technologie et le retour des compétences dans les pays d'origine.

Les objectifs du MIDA ne peuvent se réaliser en l'absence de liens étroits avec les associations de la diaspora dans les pays d'accueil.

- L'OIM préconise le renforcement du rôle des pays d'origine et d'accueil pour faciliter et financer la création de tels réseaux qui, jusqu'ici sont en majorité financés de façon autonome.

- 8. Renforcer et forger les partenariats avec le secteur privé** : dès sa conception du programme, le secteur privé a été identifié comme l'un des partenaires essentiels au MIDA. L'OIM et les pays concernés doivent se concentrer sur le secteur privé pour s'assurer qu'il demeure un acteur principal tout au long des différentes phases d'exécution du projet MIDA. La contribution du secteur privé dans le MIDA doit se faire au niveau national et au niveau de la diaspora.

Au niveau national, le secteur privé peut contribuer à :

- Financer l'exécution des projets MIDA dans les pays ciblés
- Fournir des possibilités d'investissements pour les remises de fonds de la diaspora dans les pays d'origine (par exemple des projets de co-entreprises entre le secteur privé local et la diaspora)
- Contribuer à la création de petites et moyennes entreprises.

Au niveau de la diaspora, le secteur privé peut contribuer à :

- Offrir un emploi aux ressortissants de la diaspora compte tenu de l'expertise et des diplômes acquis afin de stimuler le retour permanent des migrants hautement qualifiés
- Canaliser les remises de fonds en mettant en place des mécanismes sûrs et moins onéreux.

- 9. L'apprentissage par l'outil informatique** : L'expérience montre que l'informatique peut offrir un moyen rapide, fiable et économique pour faciliter le transfert de compétences à un grand nombre de personnes. L'OIM étudie les moyens à mettre en œuvre pour favoriser le transfert virtuel des compétences dans le cadre du programme MIDA. Ceci ne pourra se faire qu'avec la collaboration

du secteur privé, des associations de la diaspora et des institutions universitaires et de recherche.

L'utilisation de la technologie informatique peut servir à :

- Constituer des réseaux virtuels entre les diasporas
- intégrer l'apprentissage et l'éducation à distance dans les programmes universitaires et des institutions africaines de recherches
- Constituer des bourses virtuelles du travail qui seront mises à la disposition de la diaspora.
- Développer une stratégie permettant une progression dans la vie professionnelle à même de retenir les compétences dans les pays d'origine.

10. Développer une stratégie logique de mobilisation des ressources pour le MIDA: Obtenir un financement approprié est un élément déterminant pour la pérennité du programme MIDA. Une stratégie viable de mobilisation de ressources pour le MIDA doit mettre l'accent sur les éléments suivants :

- Plaider pour que le MIDA soit prioritaire et intégré dans les programmes nationaux de développement
- Maintenir une relation étroite entre les pays donateurs et les agences qui soutiennent le MIDA.
- Se concentrer sur le secteur privé comme partenaire principal pour mobiliser des ressources.

Il est clair que la pérennité du programme MIDA est essentiellement basée sur son appropriation par les pays bénéficiaires. Par conséquent, il est crucial de développer une stratégie de mobilisation de ressources dans laquelle les pays bénéficiaires auront la responsabilité de mobiliser l'appui nécessaire, l'OIM ayant un rôle de soutien. Dans cette optique, l'OIM continuera à encourager les pays à intégrer le MIDA dans leurs approches nationales et régionales.

11. Soutenir la planification des stratégies nationales de développement des ressources humaines (HRD) : chaque pays en développement a des besoins spécifiques en ressources humaines. Ces exigences dépendent en grande partie des conditions politiques, économiques, sociales et démographiques. Satisfaire ces besoins de façon efficace ne sera possible que si chaque pays projette sa propre stratégie de développement pour les ressources humaines. Ces stratégies pourront à terme s'intégrer dans une stratégie continentale à même d'aborder les défis et les besoins communs (voir le point 12 pour l'Afrique, à titre d'exemple).

12. Promouvoir une stratégie continentale de développement des ressources humaines (HRD): Selon l' Accord de coopération signé par l'OIM et l'OUA en 1998, l'OIM doit fournir un cadre pour la coopération

et l'assistance techniques offertes aux gouvernements africains dans un vaste éventail de domaines liés à la migration qui incluent le développement des ressources humaines. À cet effet, l'OIM, en collaboration avec le NEPAD/UA, les organisations régionales africaines, les pays africains et tous les autres partenaires, a développé une stratégie continentale de développement des ressources humaines pour coordonner toutes les initiatives régionales et nationales liées au développement humain.

V. Recommandations pour la future planification des projets MIDA

L'expérience acquise jusqu'à présent les succès et les difficultés rencontrés fournissent une base de réflexion pour améliorer le concept du MIDA. Les pages suivantes essaient donc de réunir les réalisations accomplies et les enseignements tirés du MIDA. Une série de recommandations pour la planification et l'exécution de futurs projets dans le cadre du programme MIDA figure également en fin de document.

V.1. Recommandations de travail au niveau national

Recommandations	Justification	Institutions Responsables	Information additionnelle
Renforcement des actions de sensibilisation du programme de MIDA.	Une plus large et systématique diffusion d'information sur le MIDA aidera non seulement à améliorer la communication entre participants gouvernements des pays d'origine et l'OIM, mais facilitera également la collaboration entre pays d'origine et pays d'accueil et renforcera l'engagement des donateurs.	les Missions de l'OIM sur le terrain et au siège, les ambassades des pays d'origine dans les pays d'accueil, les associations africaines et les ONG	
Rédaction d'un plan pluriannuel pour les projets MIDA durant la phase préparatoire (si possible), en collaboration étroite avec les partenaires appropriés dans les pays bénéficiaires (les secteurs public et privé, la société civile) et les pays donateurs ou les agents.	Appliquer la transparence et prévoir une approche programmatique sur le long-terme	Les pays ciblés, les gouvernements des pays hôtes, les donateurs, les associations de la diaspora, et l'OIM.	Des documents de projet MIDA pour le Bénin, le Cap Vert, le Burkina Faso et la Mauritanie ont été déjà rédigés, révisés et finalisés en consultation avec les gouvernements respectifs.
Etablissement de structures de gestion souples au niveau des programmes (par exemple, comités de sélection, groupes directeurs d'africains, coordonnateurs nationaux).	Assurer et promouvoir l'appropriation du programme MIDA par les pays bénéficiaires et par les communautés de la diaspora à l'étranger	Les pays ciblés, les associations africaines de la diaspora et l'OIM.	Des exemples réussis de coopération avec des organismes gouvernementaux, sont notamment le Cap Vert, le Bénin et la Mauritanie.
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins. études de faisabilité dans les pays d'origine • Identifier les compétences disponibles au sein de la diaspora. 	Mettre en corrélation les besoins identifiés de compétences dans les pays d'origine et les compétences disponibles au sein de la diaspora	Les gouvernements des pays ciblés, les associations africaines de la diaspora et l'OIM	

Intégration des projets MIDA dans les efforts nationaux et régionaux de développement des capacités.	Éviter la duplication ou le chevauchement avec d'autres projets et faciliter l'évaluation des besoins et des synergies	L'OIM, les organisations régionales, les pays ciblés, les organisations internationales et les donateurs.	Il est important à cet égard d'explorer les possibilités pour intégrer MIDA dans les stratégies africaines de développement national telles que les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) de la Banque mondiale, le Plan cadre pour l'aide au développement (UNDAF) et les Objectifs de développement des Nations Unies pour le millénaire (OMDs).
Promotion du dialogue entre les pays d'origine et les pays d'accueil, et entre l'OIM et les autres organisations internationales (par exemple, le PNUD) et les O.N.G qui oeuvrent dans ce domaine.	Maintenir une étroite collaboration entre les diverses parties prenantes et échanger l'expérience acquise et les meilleures pratiques.	Gouvernements des pays d'origine et des pays d'accueil, les associations africaines, l'OIM, les O.N.G et les organisations régionales/ internationales	
<ul style="list-style-type: none"> • une plus grande participation des Africains de la diaspora dans la conceptualisation des projets MIDA • Créer des réseaux avec les associations africaines de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les propres expériences et les connaissances des migrants peuvent être une ressource précieuse dans la conception de projet, l'exécution et la gestion • Contribuer à la diffusion du MIDA et à la mobilisation de la diaspora. 	l'OIM, les associations africaines et les ambassades des pays d'origine.	
Renforcement de l'approche sectorielle du programme MIDA (par exemple, éducation, santé, science et technologie)	Elargir la contribution du MIDA qui cible le renforcement des capacités aux secteurs qui en ont plus besoin.	L'OIM, les pays ciblés, les associations africaines et les donateurs	
Se concentrer sur les moyens virtuels et le télétravail en tant qu'options potentielles pour le transfert des compétences	Plus rentables, ils aident à éviter le retour physique des personnes qui peuvent constituer un obstacle pour leur contribution dans le MIDA, et à assurer la pérennité des projets MIDA.	L'OIM, les donateurs et les pays d'accueil	Ces options pourront être utilisées plus fréquemment pour éviter un retour des personnes physiques. L'utilisation de ces options nécessite la fourniture d'équipement cas de besoin.

<p>Mettre l'accent sur la promotion et le développement du secteur privé comme bénéficiaire et partenaire du MIDA.</p>	<p>Beaucoup de pays africains tentent de suivre activement une économie de marché avec un secteur privé identifié comme moteur de croissance</p>	<p>L'OIM, les gouvernements des pays ciblés, les donateurs, les Africains de la diaspora, les associations d'employeurs, syndicats et chambres de commerce et les industries dans les pays ciblés</p>	<p>L'établissement des PME a déjà prouvé sa réussite dans le programme MIDA (par exemple, Mali) et peut être élargi à d'autres contextes, si possible</p>
<p>Intégration des activités qui favorisent l'utilisation des remises comme un investissement pour le développement dans le concept de MIDA (par exemple, les fonds de la diaspora africaine</p>	<p>Les rapatriement de fonds effectués par les migrants constituent une source très importante de devises étrangères dans beaucoup de pays africains (voir information additionnelle). En 2002, les fonds transférés par les migrants vers les pays en développement ont atteint la somme de 88 milliards de dollars, excédant l'aide officielle au développement et les investissements privés. Ils représentaient 2.2% du total du PIB au Moyen orient et en Afrique du Nord , 1.5% en Amérique latine et les Caraïbes et 1.3 % en Afrique Subsaharienne (source: Global Development Finance, Banque mondiale 2003)</p>	<p>L'OIM, les gouvernements des pays ciblés, le secteur privé, les associations africaines et les donateurs</p>	<p>Les transferts de fonds effectués par les migrants représentent 6.4% du PIB au Comores, 9.7% au Maroc, 3% en Egypte, 4.6% en Tunisie, 4.1% au Nigeria, 3.3% au Mali, 26.2% au Lesotho, 8.5% en Ouganda (source : Fonds monétaire international, 2003, balance des paiements, annuaire de statistiques 2002).</p>

V.2. Recommandations de travail au niveau régional

Recommandation	Logique de Recommandation	Institutions Responsables	Information additionnelle
Création de blocs de connaissance et de dialogue intra-régional.	L'OIM doit continuer à aider les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les institutions universitaires et publiques, les représentants du secteur privé ainsi que les migrants eux-mêmes à échanger leur expertise au niveau régional par des ateliers et des conférences sur des questions liées au MIDA, et faciliter de ce fait la création des blocs de connaissance	L'OIM, les ONG, les gouvernements des pays d'accueil et d'origine, le secteur privé, les associations africaines, les Universités et les donateurs	À cet effet, l'OIM, en collaboration avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Secrétariat pour le soutien institutionnel de la recherche en Afrique (SISERA) a organisé une conférence régionale sur "l'exode des compétences et le renforcement des capacités en Afrique" dont l'objectif était de fournir un forum de discussion et l'étude critique des questions clé concernant le problème d'exode des compétences dans la région africaine. La conférence a eu lieu à Addis Abeba, Ethiopie, 22-24 février, 2000. Ce type de collaboration doit s'étendre à toutes les communautés économiques régionales (RECs) sur le continent africain.
Renforcement de la coopération avec les communautés régionales économiques.	La coopération et la coordination régionales peuvent aider à réunir tous les efforts et initiatives régionaux afin de mettre en place une stratégie globale de développement des ressources humaines qui inclut l'inversion de l'exode des cerveaux et l'intégration des compétences et des remises de fonds des migrants dans le processus de développement du	L'OIM, les gouvernements des pays africains et les organisations régionales	

	continent africain. La coopération régionale peut aussi aider à mener des études d'évaluation des besoins dans le continent africain qui permettront l'échange d'expertise entre les différentes sous-régions.		
Harmonisation et cohérence.	L'OIM doit continuer à collaborer avec les organisations régionales africaines afin de favoriser une harmonisation régionale des politiques sur la diaspora et stimuler la cohérence ainsi que les efforts conjoints (si possible) en abordant les défis et les problèmes communs.	L'OIM, les organisations régionales et pays africains.	Comme recommandé par UA/NEPAD, groupe régional, l'OIM a pris l'initiative de créer une stratégie continentale de développement de ressources humaines. À cet effet, l'OIM travaille pour réunir les groupes du NEPAD pour formuler une stratégie et un plan d'action communs pour aborder l'impact de l'exode des compétences sur le développement du continent africain.

V.3. Recommandations internes à l'OIM

	Logique de recommandation
La gestion du MIDA	Avec les gouvernements qui gèrent le MIDA, le siège de l'OIM et les missions doivent fournir une assistance générale en fonction de la situation spécifique de chaque pays. La coopération entre les bureaux de l'OIM dans les pays d'origine et ceux dans les pays d'accueil respectifs doit être renforcée à cet égard.
L'évaluation des progrès	Le succès du programme ne doit pas être mesuré par le nombre de transferts seulement, mais par des indicateurs de l'impact des transferts sur la capacité des établissements locaux dans le continent africain. Le nombre d'établissements qui ont tiré bénéfice des transferts, la nature des emplois permanents ou temporaires créés par les activités de renforcement des capacités et les nouveaux investissements externes peuvent servir d'indicateurs quantitatifs, avec l'amélioration socio-économique pour la population locale et la réduction de la pauvreté en tant que mesures qualitatives.
La mobilisation des ressources	L'OIM doit développer une nouvelle politique de mobilisation de ressource pour le MIDA dans laquelle les pays bénéficiaires assument la responsabilité principale de mobiliser les fonds nécessaires, tandis que l'OIM aura seulement un rôle d'organe d'assistance. A cet égard, des efforts doivent être faits pour encourager les donateurs, les Organisations internationales et les O.N.G. à inclure les politiques sur la diaspora dans leurs stratégies et

	programmes pour renforcer les capacités en Afrique (par exemple, la possibilité d'intégrer le programme MIDA dans le cadre de l'UE pour le renforcement des capacités peut être discutée au siège de l'OIM. Sur le terrain, l'OIM peut renforcer les relations avec les donateurs et les autres O.N.G. locales et internationales et les organisations intergouvernementales, en particulier le PNUD).
Le développement de base de données	Des bases de données standardisées doivent être développées pour la collecte mondiale et le traitement de données, de préférence par un système en ligne sécurisé qui sera intégré comme une sous-section du site Web général de l'OIM où les professionnels africains pourront s'inscrire et suivre les objectifs du MIDA et les progrès qui ont été faits.
Les enseignements tirés des autres régions	La possibilité d'osmose entre les différentes régions peut être explorée pleinement : en organisant des voyages d'étude sur la diaspora pour différentes régions (par exemple, Asie, Amérique latine et les Caraïbes), qui font face à des problèmes similaires.

VI. Conclusion

Le MIDA vise à assurer une meilleure participation des migrants au processus de développement de leurs pays. Il convient de noter que le MIDA ne représente pas une réponse aux causes profondes du sous-développement en Afrique. MIDA est un programme de renforcement des capacités qui peut efficacement contribuer à combler le déficit en ressources humaines et en compétences, qui constitue l'un des facteurs du sous-développement dans les pays africains.

La stratégie décrite ci-dessus vise à développer une approche pragmatique tournée sur l'avenir pour que le MIDA puisse contribuer efficacement au processus de développement des pays bénéficiaires.

Pour ce faire, les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Assurer l'appropriation du programme MIDA par tous les partenaires, en particulier au niveau des pays bénéficiaires et de la diaspora, ainsi que leur engagement à atteindre les objectifs du MIDA ; assurer une coordination régulière
2. Travailler pour mettre en place une approche stratégique régionale dans l'exécution du programme de MIDA.)
3. Cibler les ressources humaines adéquates et suffisantes pour combler le fossé entre les objectifs ambitieux qui ont été fixés pour le MIDA et le manque d'expérience au niveau national et régional
4. Créer une politique efficace et viable de mobilisation des ressources pour le MIDA pour garantir sa pérennité et son appropriation par les pays bénéficiaires et leur diaspora.
5. Fournir des mesures d'évaluation, de soutien et d'ajustement pour augmenter l'impact du programme.

III. Annexe 1: Les enseignements tirés du RQAN

Les enseignements tirés du RQAN
Les réactions des personnes transférées et des employeurs étaient très positives.
La majeure partie des personnes transférées ont connu une réintégration réussie dans leurs pays d'origine.
Les secteurs importants pour le développement économique, ainsi que les manques en compétences spécifiques ont été identifiés et abordés plus clairement
Des ressortissants hautement qualifiés étaient sous employés ce qui a eu comme conséquence l'importation d'expatriés malgré la disponibilité de ressortissants qualifiés
Un des critiques principaux du RQAN était son approche axée sur les donateurs.
Les gouvernements bénéficiaires doivent assumer une plus grande responsabilité dans l'exécution du programme. L'appropriation du programme par les pays bénéficiaires était très limitée.

L'ATELIER DE LIBREVILLE, 2001
MIDA a été présenté et approuvé par les pays africains. les participants sont convenus de ce qui suit:
Le programme MIDA doit appartenir aux pays l'OIM ne doit jouer qu'un rôle de facilitateur et d'organe d'exécution
Les pays africains doivent inclure les migrations parmi leurs priorités nationales en tant qu'outil de développement positif.
L'OIM apportera son aide pour la révision des plans de renforcement des capacités
Chaque pays participant au programme MIDA doit effectuer le recensement de ses besoins, en coopération étroite avec l'OIM L'OIM recueillera des données sur les Africains de la diaspora et mènera des campagnes d'information pour une meilleure prise de conscience de l'existence du programme MIDA

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR L'EXODE DES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE, ADDIS ABEBA, 2000
Les recommandations principales de la conférence sont:
L'accent doit être mis sur la circulation des compétences et l'utilisation des moyens virtuels pour les transferts de compétences, plutôt que sur les mouvements physiques qui peuvent être très coûteux et insoutenables.
Les donateurs, les gouvernements, les fondations et les agences d'aide doivent s'assurer que la diaspora africaine est intégrée dans leurs stratégies de renforcement des capacités en Afrique
Une politique cohérente visant à établir des réseaux avec les migrants africains qualifiés doit être mise en place. Cette politique doit davantage travailler pour établir des réseaux entre les Africains de la diaspora et les pays d'origine, pour leur permettre de constituer un ordre du jour autonome de développement pour leurs pays.

MIDA